



Descriptif type



Revêtement de sol PVC homogène avec un surmoulage PVC en nid d'abeille sur l'envers

Fourniture d'un revêtement PVC homogène en **pose libre** avec un surmoulage PVC en nid d'abeille sur l'envers, doté d'un **système d'accroche en queue d'aronde non visible**, en dalles 60,7 x 60,7 cm, et offrant une résistance aux **charges lourdes soit 50 kg / cm² en statique et 90 kg / cm² en dynamique**, de type **Colorex plus R10**. Le produit se situera dans la meilleure classe du référentiel de déclaration des émissions dans l'air intérieur : Très performant - Niveau 2, soit < 100 µg/m³.

Du fait de sa structure, le revêtement pourra être posé sur tout type de support sans préparation particulière (en conformité avec les conditions de mise en œuvre). La structure de sa surface améliore la sécurité avec une **résistance au glissement améliorée (R10)**

La structure nid d'abeille apportera également une ventilation entre le support et la dalle, lui permettant de solutionner certains problèmes de remontées d'humidité.

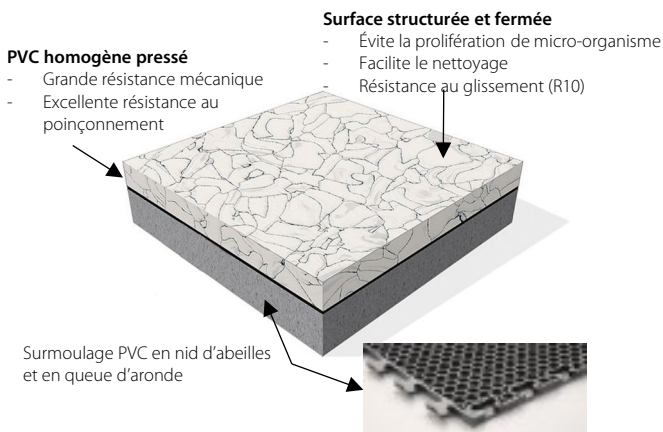
Produit en **Europe** avec de l'énergie **100 % renouvelable**, il intégrera **71 %** de contenu recyclé. Il sera disponible via **1coloris**.

Le produit acceptera la plupart des agressions (mécaniques, chimiques et acides). Les dalles pourront être soudées à chaud avec un cordon de soudure pour répondre aux exigences d'une zone humide.

Il bénéficiera **d'une garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires ⁽¹⁾ (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** ⁽²⁾

Coupe Technique



Mode de pose et entretien

Mode de pose:

Pose libre :

1) **Préparation** : La préparation du support pour la pose des dalles Colorex® plus consiste à réduire les défauts courants comme les trous et les fissures en utilisant des méthodes simples et appropriées (par l'application de mortiers de réparation par exemple).

2) **Mise en Œuvre** : Tracer 2 axes perpendiculaires dans un angle du local à 15 cm des murs. La première dalle est posée dans l'angle formé par les 2 axes, les dalles suivantes alignées sur le premier axe. Après avoir posé la première rangée, repartir contre la ligne perpendiculaire, en effectuant une pose en escalier. Finaliser la pose par la rangée de périphérie en laissant 4 à 8 mm de joint de dilatation entre les coupes de dalles et les cloisons. La connexion entre les dalles doit être effectuée avec un maillet caoutchouc afin que le clipsage se fasse correctement. Dans le cas d'une utilisation avec un fort trafic de chariot élévateurs ou autres charges roulantes, privilégier la pose en coup de pierre (dite à l'anglaise) en alignant la pose à la perpendiculaire du trafic. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

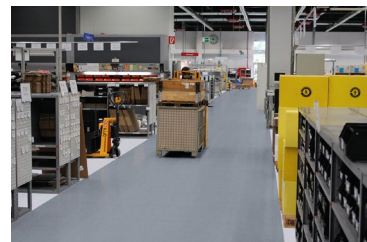
Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Colorex plus R10
Classe d'usage	34 - 43
Épaisseur totale	10,3 mm
Masse surfacique totale	12 000 g/m ²
Groupe d'abrasion	M
Réaction au feu	Bfl-s1 - Rapport n°167131.2 ⁽³⁾
Dimensions	60,7 x 60,7 cm (5 dalles par carton - 1,84 m ²)
Résistance au glissement	R10



⁽¹⁾ Dans le respect de la réglementation en vigueur et après l'envoi du modèle de mode opératoire.

⁽²⁾ L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

⁽³⁾ Valable sur support bois ou incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre. Satisfait à la réglementation M3



Descriptif type



Revêtement de sol PVC homogène avec un surmoulage PVC en nid d'abeille sur l'envers

Fourniture d'un revêtement PVC homogène en **pose libre** avec un surmoulage PVC en nid d'abeille sur l'envers, doté d'un **système d'accroche en queue d'aronde non visible**, en dalles 60,7 x 60,7 cm, et offrant une résistance aux **charges lourdes soit 50 kg / cm² en statique et 90 kg / cm² en dynamique**, de type **Colorex plus R10**. Le produit se situera dans la meilleure classe du référentiel de déclaration des émissions dans l'air intérieur : Très performant - Niveau 2, soit < 100 µg/m³.

Du fait de sa structure, le revêtement pourra être posé sur tout type de support sans préparation particulière (en conformité avec les conditions de mise en œuvre). La structure de sa surface améliore la sécurité avec une **résistance au glissement améliorée (R10)**

La structure nid d'abeille apportera également une ventilation entre le support et la dalle, lui permettant de solutionner certains problèmes de remontées d'humidité.

Produit en **Europe** avec de l'énergie **100 % renouvelable**, il intégrera **71 %** de contenu recyclé. Il sera disponible via **1coloris**.

Le produit acceptera la plupart des agressions (mécaniques, chimiques et acides). Les dalles pourront être soudées à chaud avec un cordon de soudure pour répondre aux exigences d'une zone humide.

Il bénéficiera **d'une garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires ⁽¹⁾ (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** ⁽²⁾



Fabrication

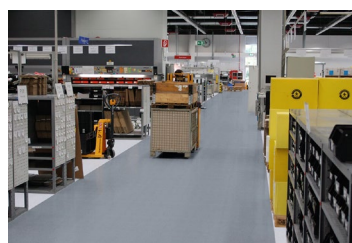
Lieu de production	Giubasco (Suisse)
Contenu recyclé en % de la masse totale du produit	71 %
Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable	100 %
Matières premières	Garanties sans phtalate
Conformité REACH	



Indicateur réchauffement climatique

Colorex plus R10 a fait l'objet d'une Analyse de Cycle de Vie et dispose d'une **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A2 et à son complément national NF EN 15804+A2/CN et consultable sur INIES :

Indicateur Réchauffement climatique = **33 kg CO2 eq/m²** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans.



⁽¹⁾ Dans le respect de la réglementation en vigueur et après l'envoi du modèle de mode opératoire.

⁽²⁾ L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Emissions de **COV** à 28 jrs : < 100 µg/m3



Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** ⁽³⁾.

[Découvrez notre engagement en faveur de l'environnement](#)